

Question d'actualité de Madame la Députée Christine DEFRAIGNE au ministre MARCOURT sur « *les récentes restructurations dans le secteur de la production automobile et leur impact sur les débouchés du froid liégeois* »

L'actualité récente – et moins récente - a été marquée par les annonces de restructurations dans plusieurs entreprises actives dans le domaine de la construction automobile. Qu'il s'agisse des usines Ford à Genk, Renault à Vilvoorde, et tout dernièrement Opel à BOCHUM (Général Motors), le secteur de la production automobile souffre particulièrement du vent de délocalisations vers l'Est de l'industrie lourde. Sans m'étendre sur ce phénomène (qui mérite un débat à part entière), je constaterai toutefois qu'un grand nombre des difficultés dans ce secteur touchent des entreprises se situant dans un rayon de plus ou moins 300 km autour de Liège.

Or si l'on met en parallèle cette précision géographique avec

- d'une part le fait que l'industrie automobile représente l'un des débouchés majeurs de l'aval de la sidérurgie wallonne ( ainsi en 2003, l'industrie automobile représentait 39% des livraisons d'acier de l'unité Unité opérationnelle Wallonie d'Arcelor)
- d'autre part les déclarations de Guy DOLLE en janvier 2003 qui indiquait :  
« *si demain nous n'avons plus de clients dans un rayon de 200 à 300 km autour des installations à froid de Liège, nous n'aurons plus d'aval à Liège* »

l'on pourrait légitimement s'inquiéter – sans vouloir susciter une inquiétude supplémentaire dans un secteur déjà mis à rude épreuve - de l'impact des diminutions de la demande sur la survie et le développement à long terme du froid liégeois.

Face à ces menaces, l'importance des efforts en matière de recherche et développement, d'investissements dans l'aval de l'aval et de diversification de la clientèle (ex : secteur de la construction) apparaît plus grande que jamais.

J'aimerais dès lors, monsieur le ministre, vous posez les questions suivantes :

- Partagez-vous cette analyse et quelles conclusions en tirer vous ?
- Avez-vous des assurances à nous donner quant aux efforts d'Arcelor :
  - en matière diversification des débouchés et de la clientèle pour ce qui est du froid liégeois ?
  - Pour ce qui est du développement de l'aval de l'aval liégeois ?
  - Pour ce qui est de la R&D ?
- Dans quelle mesure vous impliquerez-vous afin de garantir l'avenir du froid liégeois, notamment à travers les structures mises en place dans le cadre du redéploiement ?